

**EPIDEMIE DE COVID 19 :  
L'ETAT DOIT PROLONGER SON SOUTIEN AUX SERVICES A DOMICILE**

Le Président MACRON s'exprimera ce mercredi sur la crise épidémique que continue de connaître notre pays alors qu'une grève nationale des soignants est annoncée le lendemain.

L'AD-PA comprend cet appel et tient à tout particulièrement attirer l'attention sur la situation extrêmement dégradée que continue de vivre les professionnels des services à domicile pour personnes âgées alors qu'ils font également front contre le coronavirus depuis la première heure.

En effet, si l'Etat a mis en place des mesures permettant de lever certaines des difficultés matérielles et financières auxquelles les professionnels des établissements sont confrontés, il n'en est toujours rien pour ceux des services à domicile tout aussi impactés par des salaires notoirement insuffisants, des dotations en masques et gants indispensables et des surcoûts dus à la gestion de la crise non pris en charge.

Il y a plus de 2 ans et demi, début 2018, l'ensemble des organisations syndicales et l'AD-PA tiraient la sonnette d'alarme à l'occasion de journées de grèves inédites dans ce secteur pour dire que ce dernier était proche du point de rupture.

Ce point de rupture est aujourd'hui atteint avec des désaffections de plus en plus nombreuses de salariés allant vers des reconversions professionnelles pour quitter ce secteur d'activité.

Il y a donc urgence à mettre en œuvre au sein du secteur de l'aide à domicile des mesures équivalentes à celles récemment engagées au sein des établissements :

- Agréer les avenants 43 et 44 de la convention collective de la branche de l'aide à domicile permettant des revalorisations salariales
- Assurer l'effectivité du versement de la prime COVID dans tous les départements
- Prendre en charge les surcoûts matériels et salariaux dus à l'épidémie

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : **06 37 43 34 12**

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA  
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées